
Fiches thématiques

Conditions de vie

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Nombre provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

5.1 Articuler emploi et famille

En 2010, plus de 70 % des femmes en couple âgées de 15 ans à 64 ans sont présentes sur le marché du travail, qu'elles soient **actives** occupées à temps complet (46 %), à temps partiel (22 %) ou au chômage (5 %). La progression de l'activité féminine, qui date du milieu des années 1960, s'est encore poursuivie au cours des années récentes : 66 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives en 2010 contre 59 % en 1990. Pour les mères, la présence d'un ou deux enfants, lorsqu'ils sont âgés de trois ans ou plus, se conjugue souvent avec l'exercice d'une activité professionnelle : en 2010, près de 85 % des femmes vivant en couple et ayant un ou deux enfants sont actives. Avec au moins trois enfants, tous âgés de trois ans ou plus, l'activité féminine est plus faible (73,4 %), mais elle a nettement progressé par rapport au début des années 1990 où elle était inférieure à 40 %. C'est surtout la présence de jeunes enfants (âgés de moins de trois ans) qui interfère avec l'exercice d'une activité professionnelle. Si la présence d'un seul enfant de moins de trois ans a peu d'effet sur l'activité des femmes, en revanche, elle baisse de façon importante avec deux ou trois enfants, dont au moins un âgé de moins de trois ans. De plus, lorsqu'elles travaillent, la moitié d'entre elles le font à temps partiel. Ainsi, dès le deuxième enfant, le taux d'activité des femmes passe à 67,2 % et près de 45 % de celles qui travaillent le font à temps partiel. Au troisième enfant, elles ne sont plus que 42,8 % à être actives et plus de 55 % de celles qui travaillent le font à temps partiel. À l'inverse, le taux d'activité des hommes n'est que peu influencé par le nombre et l'âge de leurs enfants.

Quand les enfants sont jeunes, et qu'ils ne sont pas encore scolarisés, exercer une activité professionnelle, même à temps complet, se conjugue souvent avec la garde des enfants :

un quart des enfants de moins de trois ans dont les deux parents travaillent à temps complet sont **gardés à titre principal** par leurs parents. Ces parents ont nécessairement des caractéristiques d'emploi qui leur permettent d'être davantage disponibles que les autres parents en semaine (travail à domicile ou horaires décalés par exemple) mais doivent aussi souvent s'organiser pour se relayer auprès de leur enfant.

Quand ils sont en emploi, les pères et les mères déclarent aussi souvent les uns et les autres avoir de fréquentes difficultés à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle : en 2010, 12 % de celles qui ont un emploi déclarent avoir constamment ou souvent des difficultés à concilier les deux, contre 11 % des hommes. Pourtant, dans les faits, les contraintes de conciliation entre les sphères domestiques et professionnelles semblent davantage reposer sur les épaules des femmes. Ces dernières consacrent davantage de temps à l'éducation de leurs enfants : les mères passent en moyenne 1 h 14 par jour à s'occuper de leurs enfants, et les pères 34 minutes. Ce sont davantage les femmes qui accompagnent leurs enfants à l'école ou qui sont présentes à leur retour au domicile : par exemple, en 2010, les enfants scolarisés en maternelle (à la journée) sont accompagnés dans 60 % des cas par leur mère (59 % le matin, 61 % l'après midi), dans 20 % des cas par leur père et dans 12 % des cas par les deux parents alternativement. On observe la même dissymétrie pour les enfants scolarisés au primaire ou au collège. Dans ce dernier cas, les enfants rentrent plus souvent seuls ou accompagnés d'autres adultes que leurs parents, mais lorsqu'ils rentrent, ce sont encore les mères qui sont le plus souvent au domicile (dans 42 % des cas, et dans 20 % des cas en alternance avec le père). ■

Définitions

Actif : voir fiche 3.1.

Mode de garde principal : voir fiche 5.2.

Pour en savoir plus

- « Le temps périscolaire et les contraintes professionnelles des parents », *Insee première* n° 1370, septembre 2011.
- « Concilier, organiser, renoncer : quel genre d'arrangements ? », *Travail, genre et sociétés* n° 24, 2010.
- « Travailler et garder son enfant en bas âge », *Études et résultats* n° 749, Drees, février 2011.
- « Activité féminine et composition familiale depuis 1975 », *Dares Analyses* n° 027, mai 2010.

Articuler emploi et famille 5.1

1. Activité, temps de travail et chômage selon la situation familiale et l'âge des enfants en 2010

	en %							
	Taux d'activité		dont temps complet		temps partiel		chômage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
En couple	72,6	83,4	45,7	74,9	21,6	3,9	5,3	4,7
Sans enfant	63,1	68,4	43,4	59,6	15,0	4,4	4,7	4,4
1 enfant de moins de 3 ans	79,8	97,1	52,7	86,1	18,3	3,2	8,7	7,7
2 enfants dont au moins 1 de moins de 3 ans	67,2	97,4	34,4	86,8	27,7	3,8	5,1	6,7
3 enfants ou plus dont au moins 1 de moins de 3 ans	42,8	94,6	17,0	79,1	21,6	6,0	4,3	9,6
1 enfant âgé de 3 ans ou plus	80,6	86,4	53,0	78,8	22,7	3,9	4,9	3,7
2 enfants âgés de 3 ans ou plus	86,8	95,2	52,6	88,8	29,4	2,9	4,9	3,5
3 enfants ou plus âgés de 3 ans ou plus	73,4	93,4	35,9	83,8	29,8	3,6	7,7	5,9
Non en couple	72,0	77,9	48,7	63,3	14,6	5,9	8,7	8,6
Sans enfant	67,3	76,9	48,8	62,2	12,0	6,0	6,5	8,7
1 enfant ou plus	79,3	87,1	48,6	73,8	18,6	5,7	12,1	7,6
Ensemble	72,4	82,2	46,5	72,3	19,8	4,3	6,2	5,5

Note : résultats en moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, personnes de référence et éventuels conjoints âgés de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2. Principaux temps sociaux des parents en 2010

	en heures et minutes		
	Femmes avec enfants	Hommes avec enfants	Ensemble
Temps physiologique	11:31	11:10	11:21
Travail, études, formation (y c. trajets)	03:19	05:25	04:18
Temps domestique	04:31	02:28	03:33
Ménage, courses	03:06	01:15	02:14
Soins aux enfants	01:14	00:34	00:55
Jardinage, bricolage	00:11	00:39	00:24
Temps libre	03:38	04:06	03:52
Trajet	01:00	00:51	00:56
Ensemble	24:00	24:00	24:00

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de plus de 18 ans vivant dans un ménage comprenant au moins une personne de moins de 18 ans.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2010.

3. Accompagnement et présence en fin de journée auprès des enfants en 2010

	en %							
	Maternelle				Primaire		Collège	
	Scolarisés à la demi-journée		Scolarisés à la journée		Départ	Retour	Départ	Retour
	Départ	Retour	Départ	Retour				
Accompagnement lors des trajets aller et retour au domicile								
Parents	93	94	93	92	82	80	35	28
Mère	61	58	59	61	54	52	20	18
Père	19	24	21	19	18	18	11	7
Mère et père	13	12	13	12	10	10	4	3
Autres ¹	7	6	7	8	26	20	65	72
Présence d'une personne à la maison une fois les enfants rentrés chez eux								
Parents	94		93			90		74
Mère	48		53			52		42
Père	11		16			17		17
Mère et père	35		24			21		20
Autres ¹	11		13			18		36

1. Enfant seul ou intervenants extérieurs regroupant les grands-parents et d'autres personnes rémunérées ou non (voisin, oncle, tante, etc.).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, enfants vivant avec des parents en couple.

Lecture : lors d'une journée ordinaire, 93 % des élèves de maternelle scolarisés à la demi-journée se rendent à l'école avec leurs parents dont 61 % accompagnés seulement de leur mère, 19 % de leur père et 13 % alternativement par leur mère ou leur père.

Source : Insee, enquête Emploi et module complémentaire sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle 2010.

5.2 Modes de garde

En 2007, 63 % des enfants de moins de 3 ans sont **principalement gardés** par leurs parents (contre 70 % en 2002) : 47 % sont majoritairement gardés par leur mère seule, 2 % par leur père seul et pour 14 %, le mode de garde principal est assuré par les deux parents (soit 1 point de plus qu'en 2002).

Les parents d'enfants de moins de 3 ans qui ne travaillent plus ou qui travaillent à temps partiel peuvent, sous réserve d'avoir travaillé auparavant, percevoir une **prestation accompagnant l'interruption ou la réduction d'activité**. Au 31 décembre 2010, 558 100 familles bénéficient d'une telle prestation. Moins de 4 % des parents bénéficiaires sont des hommes. Depuis 2006, le nombre de bénéficiaires d'une prestation de ce type tend à diminuer, en particulier celle qui couvre l'interruption d'activité.

En 2007, 18 % des enfants de moins de 3 ans sont principalement gardés par un assistant maternel agréé. Depuis 2002, ce type d'accueil s'est développé. Au 31 décembre 2010, 744 000 familles bénéficient d'une **prestation pour l'accueil par un assistant maternel**. Le nombre de bénéficiaires de ce type de prestation est en nette augmentation depuis plusieurs décennies.

Les jeunes enfants peuvent également être accueillis dans des structures collectives. En

2007, 10 % des enfants de moins de 3 ans sont principalement accueillis dans une structure collective (crèche collective, crèche parentale, halte-garderie etc.). Les prix payés par les familles sont généralement dégressifs selon le revenu. Au 31 décembre 2009, 363 000 places sont recensées.

La garde des jeunes enfants au domicile des parents par une personne rémunérée, garde pouvant être partagée entre plusieurs familles, est un mode de garde moins répandu qui concerne surtout les parents plutôt aisés et habitant en région parisienne. Ce mode d'accueil est en effet relativement onéreux même si les parents bénéficient d'une **prestation pour l'accueil à domicile** et d'un crédit d'impôt. S'il reste faible (67 300 familles), le nombre de bénéficiaires d'une telle prestation a très fortement augmenté ces dernières années (+ 25 % depuis 2004).

À partir de 3 ans, la question de la garde des enfants se pose essentiellement en dehors des heures de classe. Après l'école (la semaine, hors mercredi, de 16h30 à 19h), 85 % des enfants âgés de 3 à 6 ans sont principalement gardés par leurs parents ; le mercredi (de 8h à 19h), c'est le cas de 83 % des enfants du même âge. C'est surtout la mère qui s'occupe des enfants sur ces plages horaires, en particulier le mercredi. ■

Définitions

Mode de garde principal : mode de garde dans lequel les enfants passent le plus de temps sur la période considérée (ici, pour les moins de 3 ans, période du lundi au vendredi de 8h à 19h).

Prestation accompagnant l'interruption ou la réduction d'activité : les parents d'enfants de moins de 3 ans ne travaillant plus ou travaillant à temps partiel peuvent bénéficier du complément de libre choix d'activité (CLCA). Depuis 2004, il remplace l'allocation parentale d'éducation (APE) ; les principales différences entre les deux dispositifs sont : l'ouverture aux familles d'un seul enfant (sur une durée plus courte), la revalorisation pour le travail à temps partiel et le léger durcissement des conditions d'activité antérieure.

Prestation pour l'accueil individuel (assistant maternel ou accueil à domicile) : le complément de libre choix du mode de garde (CMG) est versé aux parents d'enfants de moins de 6 ans qui travaillent et qui emploient un assistant maternel agréé ou une garde à domicile. Le bénéfice du CMG ne dépend pas des ressources des parents mais son montant est modulé selon leurs ressources. Depuis 2004, le CMG remplace progressivement deux autres prestations du même type : l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle (AFEAMA) et l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED).

Pour en savoir plus

- « Modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 6 ans en 2007 », *Études et Résultats* n° 678, Drees, février 2009.
- « L'offre d'accueil des enfants de moins de 3 ans en 2009 », *Études et Résultats* n° 763, Drees, juin 2011.
- « Prestations familiales 2010 - Statistiques nationales », Cnaf, 2011.

1. Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans en 2002 et 2007

en %

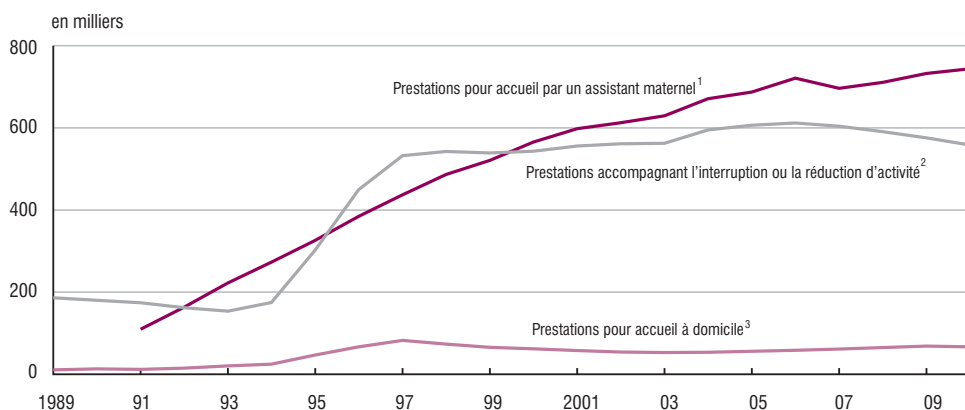
	2002	2007
Assistant maternel agréé	13	18
Garde à domicile	1	2
Accueil collectif (crèches, haltes-garderies, etc.)	9	10
Autres modes d'accueil (famille, garde à domicile, etc.)	8	10
Parents	70	63
Le père seul la plupart du temps	2	2
La mère seule la plupart du temps	55	47
Les deux parents ensemble la plupart du temps	13	14

Champ : France métropolitaine, enfants de moins de 3 ans.

Lecture : en 2007, 63 % des enfants de moins de 3 ans sont principalement gardés par leurs parents. 47 % passent l'essentiel du temps avec leur mère.

Source : Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2002 et 2007.

2. Évolution du nombre de bénéficiaires selon le type de prestation pour la garde d'enfants



1. Aide à la famille pour l'emploi d'un assistant maternel (AFEAMA) et complément de libre choix du mode de garde - assistant maternel (CMG-Assistant maternel).

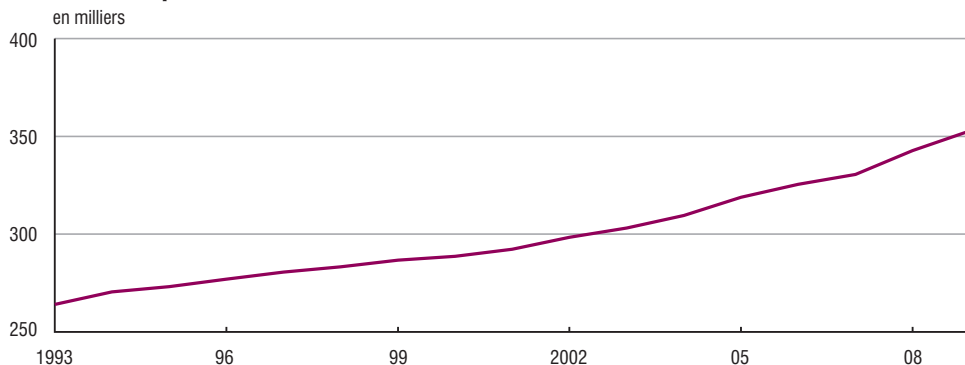
2. Allocation parentale d'éducation (APE) et complément de libre choix d'activité (CLCA).

3. Allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) et complément de libre choix du mode de garde - garde à domicile (CMG-Domicile).

Champ : France.

Source : Cnaf.

3. Nombre de places dans les établissements d'accueil des jeunes enfants



Champ : France métropolitaine.

Note : les établissements d'accueil des jeunes enfants correspondent aux crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants, structures multi-accueil et services d'accueil familial.

Source : Drees, enquête PMI.

5.3 Personnes âgées et dépendance

En France, en 2008, 14 millions de personnes sont âgées de 60 ans ou plus (soit 22 % de la population), dont 57 % sont des femmes.

Avec l'avancée en âge, la dépendance augmente et le maintien à domicile devient parfois difficile. Toutefois, la vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire, y compris aux âges les plus avancés. En 2008, à 75 ans, moins de 3 % des femmes et de 3 % des hommes vivent en institution. À 95 ans, c'est le cas de 42 % des femmes et 29 % des hommes. Après 75 ans, les femmes âgées vivent plus souvent en institution que les hommes, et il y a globalement plus de femmes que d'hommes en institution du fait de leur espérance de vie plus élevée.

La vie en couple est très fréquente à 60 ans : 69 % des femmes et 78 % des hommes de cet âge vivent en couple. L'âge avançant, la perte du conjoint devient plus fréquente et partager son logement avec son conjoint devient plus rare. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, sont plus nombreuses à vivre seules à domicile, alors que les hommes vivent encore souvent en couple. Mais lorsqu'ils se retrouvent seuls, les hommes se tournent plus rapidement vers l'institutionnalisation que les femmes.

Selon l'enquête Handicap-Santé 2008-2009, 1,3 million de personnes âgées de 60 ans ou plus sont dépendantes au sens des **groupes iso-ressources**. Deux tiers de ces personnes vivent à domicile. Les femmes sont surreprésentées parmi les **personnes âgées dépendantes** puisque 67 % des personnes âgées dépendantes sont des femmes. La proportion de femmes parmi les personnes âgées dépendantes augmente avec l'âge : elle passe

de 56 % pour les 60-74 ans, à 65 % pour les 75-84 ans et 75 % pour les 85 ans ou plus.

Pour faire face à la perte d'autonomie, les personnes âgées vivant à domicile recourent à l'aide de professionnels et de leur entourage. En 2008, 3,6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant à domicile sont aidées régulièrement en raison d'un problème de santé ou d'un handicap, dans les tâches de la vie quotidienne, financièrement ou par un soutien moral. Parmi ces personnes, 80 % reçoivent au moins l'aide de leur entourage. Les femmes de l'entourage tiennent une place importante dans l'aide fournie aux hommes âgés, puisque 85 % des hommes âgés aidés par leur entourage le sont par au moins une femme. Les conjointes sont au cœur de l'aide apportée par les femmes : la moitié des hommes âgés aidés par leur entourage déclare être aidé par leur conjointe. *A contrario*, un tiers des femmes âgées aidées par leur entourage déclare l'être par leur conjoint. Cela s'explique par le fait que les hommes âgés aidés vivent plus souvent en couple que les femmes, davantage touchées par le veuvage. Ainsi, parmi les personnes âgées aidées par leur entourage et vivant en couple, huit sur dix sont aidées par leur conjoint, et ce quel que soit le sexe de la personne aidée. Les enfants sont également impliqués dans l'aide à leurs parents âgés, en particulier les filles auprès de leur mère : 35 % des femmes âgées aidées par leur entourage sont aidées au moins par leur fille, 26 % le sont au moins par leur fils. De même, 21 % des hommes âgés aidés par leur entourage sont aidés au moins par leur fille, 18 % le sont au moins par leur fils. Lorsque leur parent âgé ne vit pas en couple, les filles deviennent les principales aidantes. ■

Définitions

Groupe iso-ressource (GIR) : indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome). Le GIR utilisé ici n'est pas le résultat de l'évaluation de professionnels, mais une estimation réalisée à partir des réponses à l'enquête.

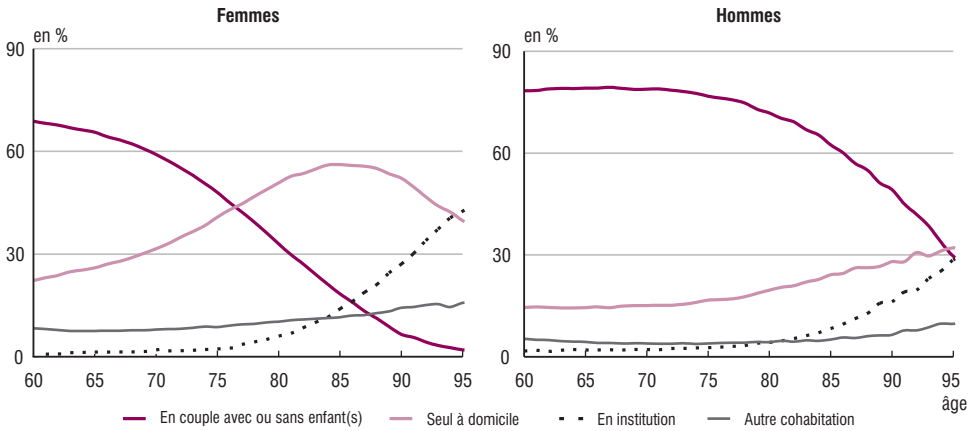
Personne âgée dépendante : personne âgée de 60 ans ou plus classée en GIR 1 à 4, c'est-à-dire qui a « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'Allocation personnalisée d'autonomie).

Pour en savoir plus

- Documentation des enquêtes Handicap-Santé : <http://www.sante.gouv.fr/handicap-sante.html>
- « L'implication de l'entourage et des professionnels auprès des personnes âgées à domicile », *Études et Résultats* n° 771, Drees, août 2011.
- « Vivre à domicile ou en institution : effets d'âge, de santé mais aussi d'entourage familial », *Insee Références* France, portrait social, édition 2011.

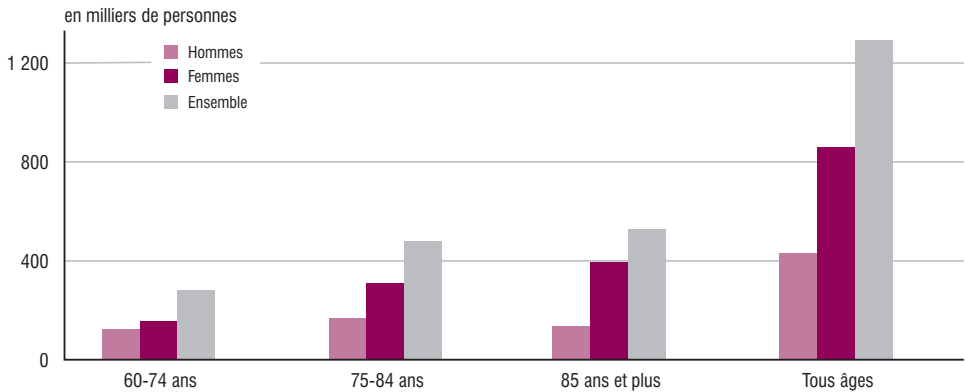
Personnes âgées et dépendance 5.3

1. Répartition des femmes et des hommes de 60 ans ou plus selon leur mode de cohabitation en 2008



Champ : France, personnes âgées de 60 ans ou plus.
Source : Insee, recensement de la population 2008.

2. Répartition des personnes âgées dépendantes selon l'âge



Champ : France, personnes âgées de 60 ans ou plus, dépendantes, vivant à domicile ou en institution.
Lecture : 125 000 hommes âgés de 60 à 74 ans sont dépendants.
Source : Insee, enquête Handicap-Santé 2008-2009, volets ménages et institutions.

3. Répartition des personnes âgées vivant à domicile et aidées par leur entourage en 2008

Personnes aidées par au moins...	Femmes aidées	Hommes aidés	Ensemble
Leur(s) fils	26	18	24
Leur(s) fille(s)	35	21	31
Leur conjoint	33	55	40
Un (des) autre(s) homme(s)	15	14	15
Une (des) autre(s) femme(s)	26	21	25
Un homme de l'entourage	67	32	56
Une femme de l'entourage	56	85	65

Champ : France, personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile et aidées régulièrement par leur entourage.
Note : une personne âgée peut recevoir l'aide de plusieurs personnes de son entourage.
Lecture : 24 % des personnes âgées aidées par leur entourage reçoivent au moins l'aide de leur fils.
Source : Insee, enquête Handicap-Santé 2008, volet ménages.

5.4 Cadre de vie, insécurité et condamnations

En 2011, qu'ils aient été ou non victimes d'agressions, 14 % des femmes et 7 % des hommes de 14 ans ou plus ressentent un **sentiment d'insécurité** dans leur quartier. Le sentiment d'insécurité dans le quartier augmente avec la taille de l'unité urbaine, sauf pour les femmes résidant dans l'agglomération parisienne. Le sentiment d'insécurité au domicile varie moins selon la taille de l'unité urbaine. Il est deux fois plus souvent exprimé par les femmes que par les hommes.

Les violences physiques (hors celles **commises au sein du ménage** et hors agressions sexuelles) concernent sur deux ans (en 2009 ou en 2010) 568 000 hommes et 499 000 femmes, respectivement 2,3 % des hommes et 1,9 % des femmes de 14 ans ou plus. Elles touchent plus souvent les jeunes : 6,0 % des hommes de 14 à 24 ans et 5,0 % des femmes du même âge en ont subies.

Concernant les agressions à caractère sexuel subies en dehors du ménage, les femmes sont beaucoup plus souvent victimes que les hommes : 4,1 % des femmes de 18 à 75 ans déclarent ainsi avoir été confrontées en 2009 ou en 2010 à quelqu'un, ne vivant pas avec elles, qui cherchait à les embrasser, à les caresser ou à faire d'autres gestes déplacés contre leur volonté. Cette part est d'autant plus importante que les femmes sont jeunes : elle atteint 11,2 % chez les 18-24 ans. Cette forme de violence n'épargne pas non plus les hommes, même s'ils sont nettement moins nombreux (1,3 %) à l'avoir subie. Les attouchements ou rapports sexuels forcés, bien que moins fréquents, concernent encore une fois essentiellement les femmes : 1,0 % des femmes de 18 à 75 ans ont déclaré en avoir subis au

cours des deux dernières années, contre 0,3 % des hommes. De plus, les femmes sont six fois plus nombreuses à se déclarer victimes de violences sexuelles de la part d'une personne vivant avec elles (0,6 % contre 0,1 %).

Quant aux violences subies au sein du ménage, elles touchent deux fois plus souvent les femmes que les hommes : 2,2 % des femmes de 18 à 75 ans déclarent avoir subi en 2009 ou en 2010 des gifles, des coups ou tout autre violence physique de la part d'une personne qui vit actuellement avec elles, contre 1,2 % des hommes.

Au cours de l'année 2009, près de 632 000 condamnations ont été prononcées par la Justice. Les condamnés sont très majoritairement des hommes : à peine une condamnation sur dix concerne une femme. Cette proportion varie toutefois avec les infractions commises. Pour les infractions en matière de chèques, plus d'un condamné sur trois est une femme. En revanche, les condamnations pour vol, recel, coups et violences volontaires, infractions sur les stupéfiants et les infractions en matière de sécurité routière concernent très majoritairement des hommes. Les femmes sont très rarement condamnées pour crimes (125 condamnations contre plus de 2 600 pour les hommes en 2009). Ceci est à rapprocher du fait que la moitié des condamnations pour crime sont prononcées à la suite de viols, dont l'auteur est quasiment toujours un homme. En 2009, 40,5 % des condamnations prononcées pour délit ou **contravention de 5^e classe** l'ont été pour infraction à la sécurité routière. Ces condamnations concernent des hommes dans la très grande majorité des cas (92,4 %). ■

Définitions

Sentiment d'insécurité dans le quartier (ou le village) ou au domicile : les personnes ayant répondu « Oui, souvent » ou « Oui, de temps en temps » aux questions « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou dans votre village ? » ou « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? » sont considérées comme se sentant en insécurité respectivement dans leur quartier et à leur domicile.

Violences commises au sein du ménage : par une personne vivant dans le même logement que la victime au moment de l'enquête.

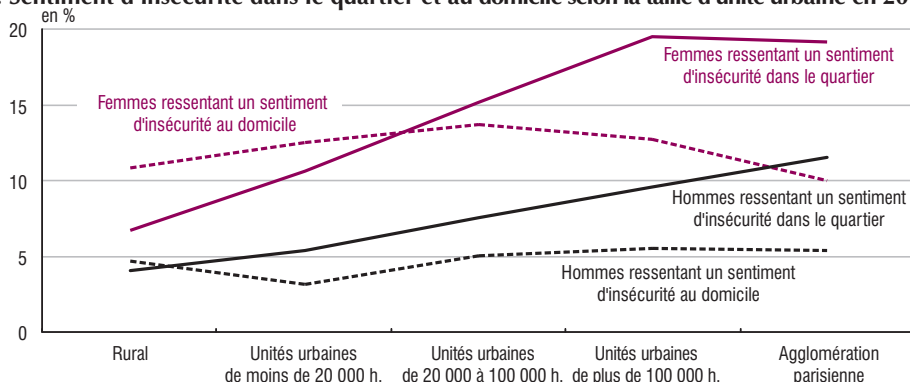
Contraventions de 5^e classe : contraventions les plus graves, pour lesquelles peuvent être prononcées des peines d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros (3 000 euros en cas de récidive), ainsi que certaines peines alternatives comme la suspension de permis de conduire.

Pour en savoir plus

- Rapport de l'ONDRP 2011, novembre 2011.
- « Violences physiques ou sexuelles au sein du ménage », *Repères* n° 15, ONDRP, juillet 2011.
- « Les condamnations - Année 2009 », ministère de la Justice et des libertés, SDSE, février 2011.

Cadre de vie, insécurité et condamnations 5.4

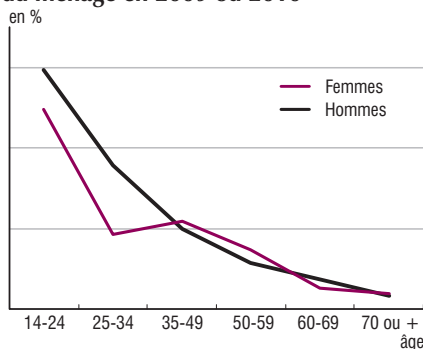
1. Sentiment d'insécurité dans le quartier et au domicile selon la taille d'unité urbaine en 2011



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 14 ans ou plus.

Sources : Insee, Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), enquête Cadre de vie et sécurité 2011.

2. Victimes de violences physiques en dehors du ménage en 2009 ou 2010

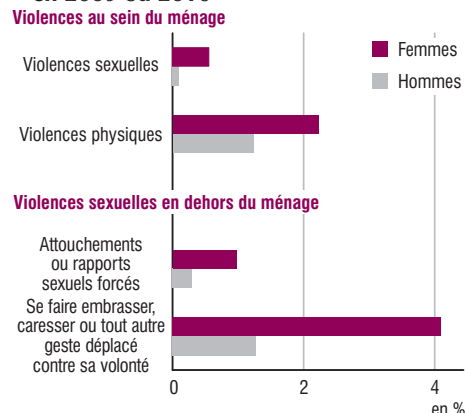


Champ : France métropolitaine, population des ménages, ensemble des personnes de 14 ans ou plus.

Lecture : 6 % des hommes de 14 à 24 ans ou plus ont été victimes de violences physiques en 2009 ou 2010 de la part d'une ou plusieurs personnes ne vivant pas avec eux au moment de l'enquête.

Sources : Insee, Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), enquête Cadre de vie et sécurité 2011.

3. Victimes de violences physiques ou sexuelles en 2009 ou 2010



Champ : France métropolitaine, population des ménages, ensemble des personnes de 18 à 75 ans.

Sources : Insee, Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), enquête Cadre de vie et sécurité 2011.

4. Nombre de condamnations selon le sexe et la nature de l'infraction en 2009

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	% de femmes
Ensemble	59 556	100,0	572 407	100,0	631 963	9,4
Crimes	125	0,2	2 612	0,5	2 737	4,6
Homicides volontaires	50	0,1	383	0,1	433	11,5
Viols	18	0,0	1 374	0,2	1 392	1,3
Délits	55 962	94,0	533 303	93,2	589 265	9,5
Vols, recel	11 093	18,6	87 248	15,2	98 341	11,3
Escroquerie, abus de confiance	4 005	6,7	12 471	2,2	16 476	24,3
Circulation routière	18 759	31,5	224 187	39,2	242 946	7,7
Chèques	964	1,6	1 702	0,3	2 666	36,2
Coups et violences volontaires	4 917	8,3	56 641	9,9	61 558	8,0
Infractions sur les stupéfiants	2 903	4,9	43 700	7,6	46 603	6,2
Contraventions de 5^e classe	3 469	5,8	36 492	6,4	39 961	8,7
Circulation routière	716	1,2	10 962	1,9	11 678	6,1

Champ : France, condamnations hors composition pénale.

Sources : Ministère de la Justice et des Libertés, SDSE, exploitation statistique du Casier judiciaire national.

5.5 Culture et loisirs

En 2010, en moyenne sur la population, le temps libre représente 5h14 dans une journée pour les hommes et seulement 4h42 pour les femmes. Regarder la télévision est la principale **activité** de loisir même si le temps qui lui est consacré a cessé de croître ces dix dernières années : il s'est stabilisé à 2h06 par jour. Les hommes passent plus de temps devant le petit écran (en moyenne 13 minutes de plus que les femmes). La proportion d'hommes et de femmes regardant la télévision est la même mais les hommes la regardent plus longtemps, et ce quel que soit l'âge. C'est surtout le week-end que les comportements sont les plus différents : le dimanche, les hommes regardent la télévision une demi-heure de plus que les femmes.

Le temps consacré à la lecture continue de diminuer en France (7 minutes de moins par jour entre 1999 et 2010). Parmi les lecteurs, il n'y a pas d'écart notable de durée selon le sexe ou l'âge. Pourtant, en moyenne, les hommes passent 16 minutes à lire par jour alors que les femmes y consacrent 19 minutes. Cette différence vient du fait que la part des femmes qui lisent est de 4 points supérieure à celle des hommes. Cet écart est notamment marqué parmi les jeunes (9 points pour les 15-24 ans).

En onze ans, les femmes comme les hommes ont augmenté le temps passé à utiliser un ordinateur, à surfer sur internet ou à jouer (jeux de société, jeux de console, jeux individuels comme les mots croisés) : + 24 minutes pour les hommes et + 15 minutes pour les femmes. Au total, les hommes consacrent 42 minutes par jour à ces activités, les femmes 26 minutes.

Faire du sport reste une activité essentiellement masculine (voir *fiche 5.6*). En 2010, les

hommes y consacrent 16 minutes par jour, les femmes 7 minutes. L'écart provient à la fois de la moindre proportion des femmes qui font du sport (6 points d'écart avec les hommes), mais aussi de la plus courte durée des activités sportives quand elles en font (32 minutes d'écart). Il y a peu d'écart dans le temps passé à faire du sport en semaine entre les hommes et les femmes (3 minutes d'écart), la différence est plus importante le week-end (15 minutes d'écart).

La marche à pied est le sport le plus pratiqué, pour les hommes comme pour les femmes. Cependant, peu d'activités sportives sont vraiment mixtes. Les sports collectifs et les sports de balle sont les moins féminisés (moins d'un tiers des participants sont des femmes), malgré la présence grandissante des femmes dans les sports collectifs (+ 3 points de la part des femmes parmi les participants entre 1999 et 2010). Huit pratiquants de la gymnastique sur dix sont des femmes, et cette discipline continue de se féminiser.

Les fréquentations culturelles restent un loisir rare en France : elles n'occupent que 5 minutes d'une journée en moyenne sur la population. La sortie la plus fréquente est le cinéma : un quart des hommes et des femmes déclarent y être allés au cours des quatre dernières semaines. Aller à la bibliothèque reste une activité plus féminine, avec 67 % d'adeptes, ce qui va de pair avec le fait qu'elles lisent plus que les hommes. La part des hommes qui ont assisté dans les quatre dernières semaines à un événement sportif a fortement diminué (- 5 points depuis 1999 pour s'établir à 13 %) tandis que cette part a peu baissé chez les femmes. Toutefois, le public d'événements sportifs reste à 62 % masculin. ■

Définitions

Activité : les personnes interrogées par l'enquête Emploi du temps 2009-2010 ont dû remplir un ou deux carnets décrivant leurs activités selon un pas de 10 minutes pendant une journée entière (jour de semaine et/ou jour de week-end). Les durées des activités, ainsi que les taux de participation, sont issus des ces carnets. Il s'agit des activités notées comme activité principale, c'est-à-dire l'activité que les personnes interrogées ont choisi de mettre en avant dans le cas où elles faisaient plusieurs activités simultanées (manger en regardant la télévision, etc.). Les informations détaillées sur les sports pratiqués ou sur les sorties culturelles sont issues du questionnaire individuel.

Pour en savoir plus

- « Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'internet », *Insee Première* n° 1377, novembre 2011.
- « Les moments agréables de la vie quotidienne : une question d'activités mais aussi de contexte », *Insee Première* n° 1378, novembre 2011.

1. Temps passé à regarder la télévision, à lire et à faire du sport

en heures et minutes

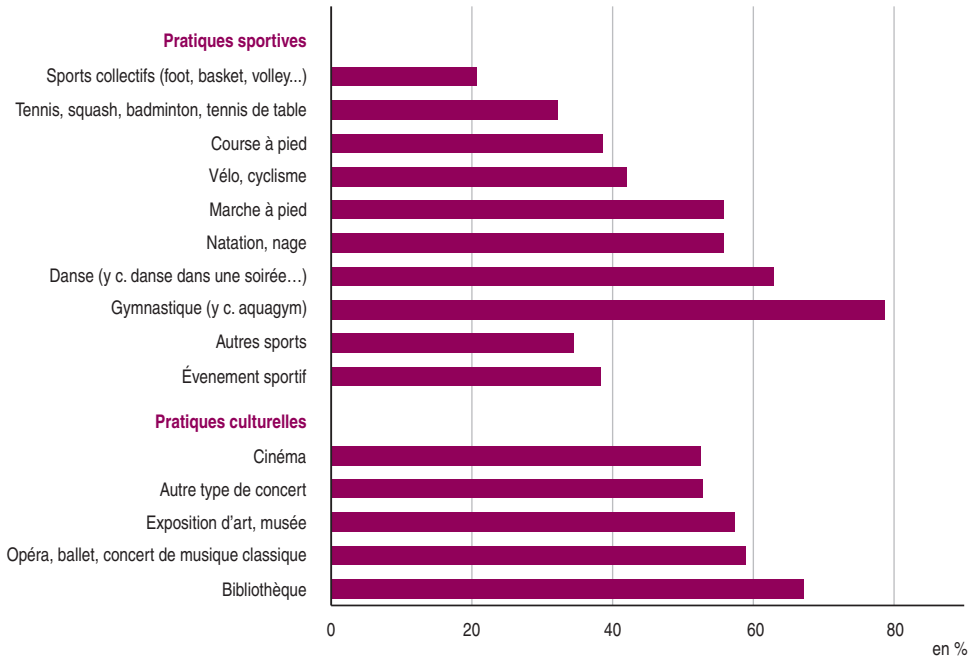
	Durée		Participation (en %)		Durée parmi les participants	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Télévision						
11-14 ans	01:28	01:35	71	69	02:04	02:18
15-24 ans	01:36	01:39	67	65	02:22	02:32
25-39 ans	01:31	01:48	72	73	02:06	02:29
40-59 ans	01:45	02:05	73	77	02:23	02:42
60 ans ou plus	02:52	03:07	87	88	03:18	03:33
Ensemble	01:58	02:11	76	76	02:36	02:51
Lecture						
11-14 ans	00:13	00:10	20	13	01:05	01:15
15-24 ans	00:10	00:05	16	7	01:03	01:12
25-39 ans	00:10	00:07	17	13	00:59	00:57
40-59 ans	00:16	00:12	24	19	01:06	01:02
60 ans ou plus	00:35	00:39	44	48	01:19	01:22
Ensemble	00:19	00:16	27	23	01:11	01:12
Sports						
11-14 ans	00:25	00:48	20	33	02:04	02:28
15-24 ans	00:09	00:30	7	22	02:08	02:16
25-39 ans	00:07	00:14	8	12	01:29	01:55
40-59 ans	00:05	00:11	7	10	01:17	01:54
60 ans ou plus	00:04	00:09	6	9	01:07	01:40
Ensemble	00:07	00:16	7	13	01:30	02:02

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 11 ans ou plus.

Lecture : les jeunes hommes de 11 à 14 ans passent 1h35 devant la télévision en moyenne par jour. 69 % de cette tranche d'âge regarde effectivement la télévision, en moyenne durant 2h18 par jour.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

2. Part des femmes parmi les personnes pratiquant une activité sportive ou culturelle



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : 21 % des personnes pratiquant un sport collectif dans les quatre semaines précédant l'enquête sont des femmes.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 2009-2010.

5.6 Vie associative

En 2010, en France métropolitaine, un tiers des personnes de 16 ans ou plus font partie d'au moins une association. Ce niveau est identique à ceux observés en 2006 et 2008. 13 % des personnes sont adhérentes d'une association sportive, 9 % d'un club de loisirs pour personnes âgées et 7 % d'un syndicat ou groupe professionnel.

Les hommes sont plus nombreux à participer à la vie associative que les femmes : 37 % des hommes sont adhérents d'au moins une association contre 32 % des femmes. La vie associative témoigne aussi de la persistance d'une division des centres d'intérêts entre les sexes. Les hommes se tournent plus vers les associations sportives, de loisirs et les associations en lien avec leur vie professionnelle comme les syndicats. C'est ainsi par exemple que 16 % des hommes adhèrent à une association sportive contre 11 % des femmes. Ces dernières sont plus nombreuses à choisir les associations à but social, comme les associations de défense de droits et d'intérêts communs (par exemple les associations de parents d'élèves) ou les associations sanitaires, sociales, humanitaires et caritatives. Elles sont également plus présentes dans les associations culturelles et les clubs du 3^e âge. En effet, 10 % des femmes de 60 ans ou plus adhèrent aux associations de loisirs pour personnes âgées, contre 7 % des hommes.

En 2010, 34 % des adhérents sont membres de plusieurs associations. Moins nombreuses à adhérer à une association, les femmes sont en revanche un peu plus souvent adhérentes à plusieurs associations que les hommes (36 % des adhérentes contre 33 % des adhérents). Au total, parmi les adhérents à une association, on trouve presque autant de femmes que d'hommes en moyenne (48 % contre 52 %).

La fréquence de la participation aux activités des associations traduit l'implication des adhérents. Tous types d'associations confondus, 73 %

des adhérents participent régulièrement aux activités de leur association et 14 % y participent de temps en temps tout au long de l'année ; moins de 4 % sont de simples adhérents. Ces proportions globales sont similaires pour les hommes et les femmes, mais il existe des différences par type d'association. Généralement, les femmes sont plus assidues dans les catégories d'association auxquelles elles adhèrent aussi plus souvent. Ainsi, conformément à ce qu'on observe sur les comportements d'adhésion, les femmes ont une participation plus assidue aux activités des associations de défense de droits et d'intérêts communs : 58 % des femmes adhérentes y vont régulièrement, contre 54 % des hommes. À l'opposé, les hommes y sont plus souvent simples adhérents. Les femmes ont également une participation plus régulière aux clubs du 3^e âge (66 % contre 61 %). *A contrario*, elles sont moins assidues dans les associations où elles sont moins présentes, comme les syndicats (48 % contre 57 %). Seules les associations sportives et de loisirs font exception à la règle. Les femmes sont moins souvent adhérentes aux associations sportives que les hommes (11 % contre 16 %) mais une fois adhérentes, elles ont une participation aussi assidue que les hommes (81 % et 82 % ont une pratique régulière). Enfin, les femmes ont une participation régulière plus importante que les hommes dans les associations de loisirs, alors que les taux d'adhésion sont identiques.

En 2010, plus de la moitié des adhérents ont eu une **activité bénévole**. L'écart constaté entre hommes et femmes pour l'adhésion aux associations se retrouve pour le bénévolat : 60 % des adhérents font du bénévolat, contre 56 % des adhérentes. C'est entre 40 et 59 ans que l'implication dans le bénévolat est la plus grande, pour les hommes (67 %) comme pour les femmes (63 %). ■

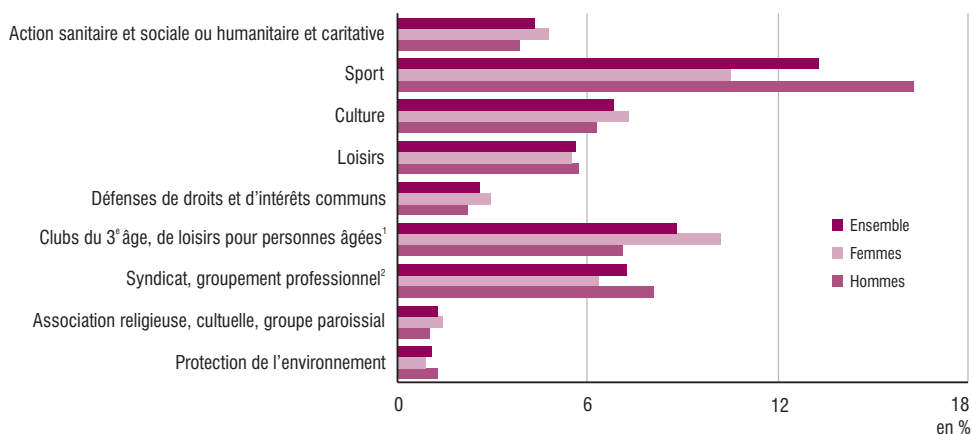
Définitions

Activité bénévole : aide ou service rendu à titre gratuit dans une association durant l'année écoulée.

Pour en savoir plus

- « Vie associative : 16 millions d'adhérents en 2008 », *Insee Première* n° 1327, décembre 2010.
- « La participation associative en France : une analyse longitudinale », *Économie et Prévision* n° 192, La documentation française, juillet 2010.
- *Insee Références France*, portrait social, édition 2010.
- « Donner son temps, les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique* n° 372, Insee, février 2005.
- « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et Statistique* n° 352-353, Insee, septembre 2002.

1. Taux d'adhésion aux différents types d'association en 2010



1. Personnes de 60 ans ou plus.

2. Personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 16 ans ou plus.

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV-SILC) 2010.

2. Fréquence de participation des adhérents selon le type d'association en 2010

Type d'association	en %							
	Régulièrement		De temps en temps, tout au long de l'année		Pendant les vacances, certaines périodes de l'année, occasionnellement ou rarement		Jamais (simple adhérent)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	58	56	14	17	14	13	13	14
Sport	81	82	11	10	7	7	1	1
Culture	73	70	15	17	9	11	3	2
Loisirs	72	64	17	18	9	15	2	3
Défense de droits et d'intérêts communs	58	54	20	21	18	16	4	9
Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	66	61	21	24	11	15	2	1
Syndicat, groupement professionnel	48	57	16	16	18	16	18	11
Religion, culte, groupe paroissial	81	78	9	12	7	8	3	2
Protection de l'environnement	44	51	20	17	21	16	16	15
Parti politique	52	52	18	17	23	20	6	10
Ensemble	73	73	14	13	10	10	3	4

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 16 ans ou plus adhérant à au moins une association.

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV-SILC) 2010.

3. Taux de bénévolat chez les adhérents d'association selon l'âge en 2010

	en %	
	Femmes	Hommes
Moins de 40 ans	57	57
40 à 59 ans	63	67
60 ans ou plus	49	58
Ensemble	56	60

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 16 ans ou plus adhérant à au moins une association.

Note : il s'agit d'un taux de bénévolat chez les adhérents et non dans la population totale, la question posée étant : « Avez-vous travaillé sans être rémunéré ou rendu des services bénévolement dans le cadre d'une des associations dont vous faites partie ? ».

Source : Insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV-SILC) 2010.